



**MINISTRE DE L'ENERGIE  
ET DES HYDROCARBURES**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE ET  
DES HYDROCARBURES**

-----  
**DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'ETHANOL  
ET DE LA BIOENERGIE**

## **DOCUMENT DE PROJET**

**CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE PRODUCTION DE CHARBON ECOLOGIQUE ET  
DES BRIQUETTES DANS LA REGION ANALAMANGA ET ALAOTRA MANGORO**

## JUSTIFICATION DU PROJET

<b>Contexte</b>	<p>Le secteur énergie constitue un des plus grands leviers du développement pour la croissance économique de Madagascar. L'utilisation des ressources renouvelables figure parmi les priorités du secteur. Actuellement, 90% des ménages Malagasy est tributaire de bois énergie (bois de chauffe et charbon de bois) pour la cuisson ce qui équivaut à 18 millions de m<sup>3</sup> de bois dont 10 millions m<sup>3</sup> pour le bois de chauffe et 8 millions m<sup>3</sup> pour le charbon de bois. En moyenne le bois énergie représente 81% de l'énergie totale consommé à Madagascar depuis 1995.</p> <p>Afin d'atténuer les impacts causés par la dégradation de l'environnement due à la fabrication du bois énergie, la valorisation des autres ressources est vraiment primordiale.</p> <p>La construction d'une unité de production des charbons écologiques et des briquettes dans la Région Analamanga et Alaotra Mangoro est l'un des solutions pour diminuer l'utilisation massive de bois énergie, la propagation de déchets et surtout l'émission de gaz à effet de serre.</p>
<b>Problèmes à résoudre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre énergétique dominé par le bois énergie</li> <li>- Ménages tributaire de bois énergie comme source d'énergie de cuisson</li> <li>- Déforestation</li> <li>- Emission du gaz à effet de serre due à la fabrication du charbon de bois et l'utilisation du bois énergie</li> <li>- Gaz émis par le déchet</li> </ul>
<b>Cadre d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet s'articule autour de la Politique Générale de l'Etat ainsi que le Plan Emergence de Madagascar</li> <li>- Les acteurs concernés sont : le Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures à travers la Direction de la Promotion de l'Ethanol et de la Bioénergie, les autorités locales, les populations bénéficiaires, les prestataires.</li> </ul>
<b>Bénéficiaires</b>	Population locale

## CADRE LOGIQUE DU PROJET

<b>Objectif</b>	Promouvoir les ressources en biomasse pour fabriquer des charbons écologiques et des briquettes à travers la construction des unités de productions.
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bio charbon adopté au niveau des ménages</li> <li>- Produits certifiés livrés sur le marché</li> <li>- Maladies respiratoires en baisse ;</li> <li>- Déforestations réduites ;</li> <li>- Unités de production implantées, fonctionnelles et rentables ;</li> <li>- Emission des GES diminuée ;</li> <li>- Existence d'une solution alternative et/ou substitution au bois énergie.</li> <li>- Economie circulaire favorisé</li> <li>- Emploi crée</li> </ul>
<b>Activités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une étude de faisabilité du projet (endroit le plus adapté, matériels nécessaire, difficulté rencontré...)</li> <li>- Sensibiliser les ménages sur l'utilisation des charbons écologiques et des briquettes.</li> <li>- Sensibiliser les ménages sur le triage des déchets</li> <li>- Construire les unités de production</li> </ul>
<b>Moyens</b>	<p>Moyen humain pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des activités</li> <li>- Réalisation des sensibilisations</li> <li>- Technicien pour la mise en marche des activités de production</li> </ul> <p>Moyen matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipements liés à l'installation</li> <li>- Matériel roulant pour la réalisation du travail ainsi que les études</li> </ul> <p>Moyen financier : montant dédié à la concrétisation du projet</p>
<b>Indicateurs</b>	Quantité des biocharbons et briquettes livrés sur le marché
<b>Contraintes et risques</b>	<p>Contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déchets organiques non triés</li> </ul> <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Habitude des ménages Malagasy à utiliser le combustible traditionnel</li> </ul>
<b>MONTAGE FINANCIER DU PROJET</b>	
<b>Budget total</b>	<b>400 000 000 Ariary</b>

<p><i>Répartition des dépenses par activités</i></p> <p><i>Région Analamanga</i></p>	<p><b>Activité 1</b> : Réalisation d'une étude de faisabilité du projet (endroit le plus adapté, matériels nécessaire, difficulté rencontré...) : 20 000 000 Ariary.</p> <p><b>Activité 2</b> : Sensibilisation des ménages sur l'utilisation des charbons écologiques et briquettes : 30 000 000 Ariary.</p> <p><b>Activité 3</b> : Sensibilisation des ménages sur le triage des déchets : 80 000 000 Ariary.</p> <p><b>Activité 4</b> : Construction des unités de production : 100 000 000 Ariary.</p>
<p><i>Répartition des dépenses par activités</i></p> <p><i>Région Alaotra Mangoro</i></p>	<p><b>Activité 1</b> : Réalisation d'une étude de faisabilité du projet (endroit le plus adapté, matériels nécessaire, difficulté rencontré...) : 10 000 000 Ariary.</p> <p><b>Activité 2</b> : Sensibilisation des ménages sur l'utilisation des charbons écologiques et briquettes : 20 000 000 Ariary.</p> <p><b>Activité 3</b> : Sensibilisation des ménages sur le triage des déchets : 40 000 000 Ariary.</p> <p><b>Activité 4</b> : Construction des unités de production : 100 000 000 Ariary.</p>
<p><i>Financements</i></p>	<p><b>400 000 000 Ariary</b></p>

**Perspectives :**

- Extension des unités de production du biocharbon et brique à l'échelle nationale.
- Vulgarisation des biocharbons et des briquettes au niveau régionale.
- Suivi de la disponibilité des ressources.
- Sensibilisation des ménages sur l'utilisation des charbons écologiques et briquettes au niveau national.